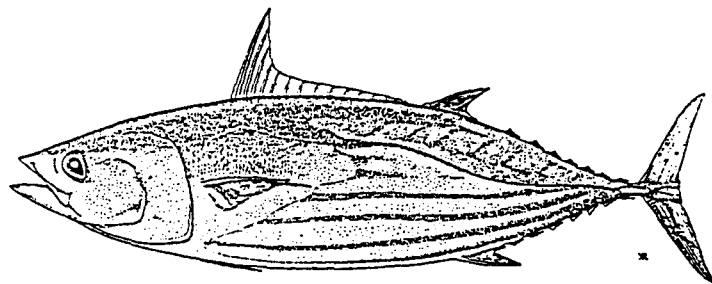
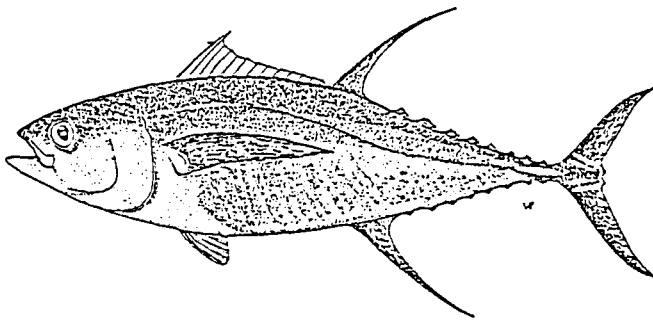


RAPPORT DE CONFERENCE

CINQUIEME REUNION DU COMITE PERMANENT SUR LES THONIDES ET MARLINS

(Honolulu, Hawaï, 18 - 19 juin 1992)



SOMMAIRE

	Page
I. ORDRE DU JOUR	1
II. COMPTE RENDU ANALYTIQUE DES TRAVAUX	3
III. RECOMMANDATIONS	17
IV. LISTE DES DOCUMENTS DE TRAVAIL PRESENTES LORS DE LA REUNION	19
V. LISTE DES PARTICIPANTS	21
ANNEXES	
1. Récapitulatif des mesures requises pour 1991	25
2. Récapitulatif des recommandations formulées en 1991	27
3. Liste des mesures requises pour 1992	29

I. ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE

- 1.1 Cérémonie d'ouverture
- 1.2 Nomination du président et des rapporteurs
- 1.3 Procédures adoptées lors de la réunion
- 1.4 Adoption du rapport de la quatrième réunion du comité permanent sur les thonidés et marlins (Port-Vila, Vanuatu, 17 – 19 juin 1991)

2. BILAN DE LA PECHE THONIERE DANS LE PACIFIQUE OCCIDENTAL

- 2.1 Situation de la pêche thonière dans la zone d'action de la CPS en 1991
- 2.2 Etat des stocks (d'après les tendances des CPUE)
- 2.3 Situation du marché du thon et perspectives économiques de la pêche thonière
- 2.4 Situation actuelle de la base de données du comité permanent sur les thonidés et marlins

3. BILAN DU PROGRAMME DE TRAVAIL DU PROGRAMME D'EVALUATION DES THONIDES ET MARLINS

- 3.1 Statistiques et suivi
 - Bilan des activités
 - Déclarations inexistantes ou incomplètes des prises des senneurs dans les journaux de bord soumis aux Etats
- 3.2 Recherche biologique
 - Projet régional de marquage des thonidés et projets locaux afférents
 - Prises accessoires et rejets des flottilles de pêche thonière dans le Pacifique occidental
- 3.3 Evaluation des stocks et modélisation
 - Evaluation des stocks de bonites et de thons jaunes à partir des données de marquage
 - Rapports nationaux
- 3.4 Préparation de rapports et communication
- 3.5 Recherches sur le germon du sud
- 3.6 Projet de recherche sur les thonidés aux Philippines

4. PLAN DE TRAVAIL DU PROGRAMME D'EVALUATION DES THONIDES ET MARLINS

- 4.1 Rapport intérimaire sur le plan d'orientation du programme d'évaluation des thonidés et marlins
- 4.2 Plan de travail du programme d'évaluation des thonidés et marlins pour 1992-1993
 - Statistiques et suivi
 - Recherche biologique
 - Evaluation des stocks et modélisation
 - Préparation de rapports et communication
 - Recherches sur le germon du sud
 - Projet de recherche sur les thonidés aux Philippines

5. RAPPORTS PRESENTES PAR D'AUTRES ORGANISATIONS

6. QUESTIONS DIVERSES

II. COMPTE RENDU ANALYTIQUE DES TRAVAUX

1. OUVERTURE

1.1 Cérémonie d'ouverture

1. La cérémonie d'ouverture conjointe de la cinquième réunion du comité permanent sur les thonidés et marlins et du séminaire du groupe de recherche sur le thon jaune du Pacifique occidental (WPYRGW) a lieu au *East-West Centre* à l'université de Hawaï. M. Garry Sakagawa souhaite la bienvenue aux participants et présente les orateurs suivants qui, au nom de leur propre organisation, prononcent chacun une allocution de bienvenue :

M. Louis Agar	-	Invocation selon la tradition hawaïenne
M ^{me} Kitty Simonds	-	<i>Western Pacific Regional Fisheries Management Council</i> (Conseil de gestion des pêches de la région du Pacifique occidental)
M. Barry Raleigh	-	SOEST, Université de Hawaï
M. Jerry Wetherall	-	<i>National Marine Fisheries Service</i> (service des pêches marines des Etats-Unis d'Amérique)
M ^{me} Hélène Courte	-	Commission du Pacifique Sud

1.2 Nomination du président et des rapporteurs

2. M. Peniasi Kunatuba, directeur du service des pêches du ministère des industries primaires de Fidji, préside les travaux.

3. Les rapporteurs sont :

Point 2 de l'ordre du jour	M. Murray Talbot (Nouvelle-Zélande)
Points 3 et 4 de l'ordre du jour	M. Russell Reichelt (Australie)
Points 1, 5 et 6 de l'ordre du jour	Secrétariat général

1.3 Procédures adoptées lors de la réunion

4. Les participants conviennent que le président présentera le rapport de leur réunion, une fois celui-ci approuvé, à la vingt-quatrième conférence technique régionale sur les pêches qui doit se tenir à Nouméa du 3 au 7 août 1992.

5. La liste des mesures requises et des recommandations adoptées à l'occasion de la quatrième réunion du comité permanent sont reprises aux annexes 1 et 2. Chacune de ces mesures ou recommandations est abordée au titre du ou des points pertinents de l'ordre du jour. Un récapitulatif des suites qui leur ont été données figure également aux annexes 1 et 2.

1.4 Adoption du rapport de la quatrième réunion du comité permanent sur les thonidés et marlins (Port-Vila, Vanuatu, 17 - 19 juin 1991)

6. Le comité adopte sans amendement le rapport de sa quatrième réunion tenue à Port-Vila (Vanuatu) du 17 au 19 juin 1991.

2. BILAN DE LA PECHE THONIERE DANS LE PACIFIQUE OCCIDENTAL

2.1 Situation de la pêche thonière dans la zone d'action de la CPS en 1991

7. Le directeur scientifique présente un aperçu de l'évolution de la pêche thonière dans la zone d'action de la CPS en 1991 (WP.2) pour les principales espèces (bonite, thon jaune et thon obèse dans le Pacifique occidental et germon du sud dans le Pacifique Sud). Il fait également état des méthodes de pêche les plus courantes (senne, canne, palangre, traîne et filet maillant). Des estimations anciennes sont fournies au comité en tant que "estimations optimales" servant à illustrer les tendances générales de la pêche thonière dans la zone d'action de la CPS. Des chiffres

actualisés sont présentés pour les flottilles japonaises. Les données relatives aux flottilles se trouvent considérablement accrues par l'inclusion des prises des senneurs de l'ex-Union soviétique et de la flotte de bonitiers de la Polynésie française.

8. L'intensification continue de la pêche thonière est révélée par le volume des prises de thonidés dans la zone d'action de la CPS qui a dépassé pour la première fois en 1991 le million de tonnes. Dans le Pacifique occidental tropical (qui comprend la zone de pêche des Philippines et celle du secteur oriental de l'Indonésie), les captures ont atteint un total d'environ 1,4 million de tonnes en 1991. Cette augmentation représente presque entièrement les prises de bonites des senneurs, dont l'accroissement est lui-même imputable à l'abondance de cette ressource cette année-là, et aux changements apportés aux activités de certaines flottilles (celles de la Corée en particulier) qui ont développé leurs opérations de transbordement. Les modifications apportées à la réglementation japonaise ont d'autre part entraîné une augmentation des activités de transbordement des petits navires (de moins de 50 tonneaux de jauge brute). La bonite représente environ 80% du volume total des captures, suivie du thon jaune, du thon obèse et du germon du sud. La pêche à la senne a été la méthode la plus souvent utilisée, devant la pêche à la canne, à la palangre et à la traîne. Quant aux opérations de pêche au filet dérivant, pratiquées uniquement par une petite flottille de Taïwan, elles ont continué de décliner à la suite d'une résolution des Nations unies, ne produisant que 821 tonnes de germon du sud. Ce type de pêche n'a désormais plus cours dans le Pacifique Sud.

9. Les divergences entre les données concernant la zone d'action de la CPS et celles utilisées par le groupe de recherche sur le thon jaune dans le Pacifique occidental (WPYRG) s'expliquent par les différences existant entre les aires de notification. D'autre part, des données de remplacement ont été utilisées pour suppléer les données manquantes dans la zone d'action de la CPS; aucune substitution n'a eu lieu dans la base de données du WPYRG.

10. Les participants expriment leurs préoccupations quant à la multiplication des activités de transbordement. Ils s'inquiètent de la perte potentielle des données qui permettent de suivre les tendances des opérations de pêche, et surtout des retombées possibles sur l'évaluation future des stocks, puisqu'il serait plus difficile de vérifier les données de prises et d'effort, et de procéder à l'échantillonnage de la composition des captures par espèce et par taille. Les activités de transbordement n'ont pas été quantifiées en 1991, mais on pense pouvoir appréhender leur volume relatif en interrogeant certains secteurs de l'industrie de la pêche. On relève que le suivi des données de prise et d'effort des flottilles est primordial, mais l'évolution du rendement de leurs opérations, due par exemple aux activités de transbordement, est tout aussi cruciale à l'interprétation des changements en cours. On note que les parties à l'Accord de Nauru ont fait état de leur intention de limiter les activités de transbordement à certains ports situés à l'intérieur de leurs ZEE et d'en faire une condition d'accès, alors qu'elles continuent d'oeuvrer à l'élaboration d'un traité qui intégrerait toute une série de modalités et de conditions d'application.

Mesure n° 1 : Il est demandé au secrétariat général d'intégrer dans les rapports à venir sur la situation de la pêche, des informations sur l'amélioration dans le temps du rendement des flottilles de senneurs et de palangriers, et de suivre attentivement l'évolution des activités de transbordement.

2.2 Etat des stocks (d'après les tendances des CPUE)

11. Le directeur scientifique dresse le compte rendu des tendances des CPUE de la pêche à la senne et de la pêche à la canne pour certaines flottilles (WP.2, figures 18 à 23). Il relève que les tendances de ces indicateurs nominaux (c'est-à-dire non ajustés) de CPUE ne sont pas alarmants dans l'immédiat, mais sont susceptibles d'être étudiés plus en détail. La baisse des CPUE de thons jaunes des flottilles japonaises de palangriers et celle des CPUE de bonites des flottilles japonaises de canneurs constatées en 1990 ne se sont pas confirmées; ces deux chiffres ont au contraire augmenté en 1991. Les CPUE de germon du sud des palangriers de Taïwan ont progressé en 1991 (calcul effectué à partir d'un petit échantillon de 10 navires basés à Fidji). Aucune tendance ne se dégage clairement des CPUE de thons obèses.

2.3 Situation du marché du thon et perspectives économiques de la pêche thonière

12. L'économiste en chef de l'Agence des pêches du Forum expose la situation du marché du thon et les perspectives économiques de la pêche thonière (WP.10). La valeur marchande des prises de thonidés effectuées à la senne dans le Pacifique occidental atteint à présent environ 2 milliards de dollars E.-U. par an. Les flottilles de canneurs et de palangriers contribuent également de façon significative à ce marché. Aucune tendance ne se dégage clairement de l'analyse des prix du thon sur une période donnée. On considère que la stagnation des prix découle de l'offre excédentaire sur le marché mondial.

13. L'accroissement du volume des prises, la permanence d'une offre excédentaire, la hausse des coûts de production et l'augmentation du volume de production des conserveries asiatiques laissent augurer d'un rendement en déclin. Malgré cela, on prévoit qu'un certain nombre de senneurs continueront de pêcher dans la zone du Pacifique occidental, afin de pouvoir maintenir leur présence sur les marchés qui font de la protection des dauphins une exigence (essentiellement les Etats-Unis d'Amérique et l'Europe).

2.4 Situation actuelle de la base de données du comité permanent sur les thonidés et marlins

14. Le statisticien des pêches fait le point sur la base de données du comité permanent sur les thonidés et marlins, en application de la mesure n° 3 requise par les participants à la quatrième réunion du comité (WP.4). Les pays à littoral ont en général fourni des données exhaustives, alors que pour certains PPPH, la République de Corée en particulier, de nombreuses données font défaut; les demandes de données qui ont été faites à cet égard sont restées sans effet. Les données japonaises, incomplètes jusqu'à présent, devraient être mises à la disposition de la CPS dans les six premiers mois de 1992; ces données globales couvriront les opérations de pêche à la palangre de 1981 à 1990, de pêche à la canne de 1981 à 1990 et de pêche à la senne de 1967 à 1990. Les données anciennes de pêche à la senne des Etats-Unis d'Amérique, non disponibles jusqu'à présent, sont en cours de traitement au CIATT et devraient être accessibles dans un avenir proche. Il y a lieu, d'autre part, de se féliciter des efforts de la République de Chine pour améliorer la collecte des données de prises de ses senneurs.

RECOMMANDATION N° 1

Il est recommandé que les pays et territoires membres de la CPS négociant des accords de pêche avec la Corée exhortent ce pays à mettre à la disposition de la CPS les données spatio-temporelles de prises et d'effort anciennes et actuelles, mensuellement et par carrés de 5° de côté pour la pêche à la palangre, et mensuellement par carrés d'un degré de côté pour la pêche à la senne. Ces données devront comprendre les prises effectuées à l'intérieur des ZEE des pays et territoires membres de la CPS et les prises en haute mer, et seront intégrées à la base de données du comité permanent.

15. Les membres du comité débattent en détail de l'inefficacité de la tenue de deux bases de données spécialisées distinctes (SPAR et WPYR) et de l'obligation faite aux membres de fournir à deux reprises leurs extraits de données. L'exploitation de bases de données spécialisées en tant que sous-ensembles de celle du comité permanent permettrait de procéder à une seule demande de données par an. L'accès aux données pourrait être régi par un protocole précisant que les données relatives à un pays ne peuvent être mises à la disposition d'un tiers sans autorisation préalable du pays concerné.

16. La discussion s'engage sur la possibilité qu'auraient les pays de fournir certaines données pour avoir par la suite accès à d'autres domaines de la base, pour lesquels ils s'abstiennent de communiquer les leurs. L'examen du fonctionnement, dans un certain nombre de situations hypothétiques, des protocoles en vigueur dans le cadre de la base de données du comité permanent, révèle la faible probabilité d'un accès indu. L'Australie, les Etats fédérés de Micronésie, les Iles Marshall, la Nouvelle-Zélande, Palau, la Polynésie française, les Iles Salomon, le Japon et Taïwan souscrivent à la suggestion visant à consolider les bases de données spécialisées

au sein de celle du comité permanent. Il est cependant convenu de reporter cette question en attendant de consulter les groupes SPAR et WPYR.

3. BILAN DU PROGRAMME DE TRAVAIL DU PROGRAMME D'EVALUATION DES THONIDES ET MARLINS

17. Le document de travail WP.5 est soumis aux membres du comité permanent en tant que document de référence décrivant en détail les quatre volets du programme thonidés, conformément au souhait des participants à la quatrième réunion. Les suites données aux mesures requises en 1991 sont traitées au cours des divers exposés et apparaissent à l'annexe 1. Les suites données aux recommandations formulées en 1991 sont abordées dans la rubrique n° 4 du présent rapport.

3.1 Statistiques et suivi

Bilan des activités

18. Le statisticien des pêches résume les activités de gestion de données, qui comprennent :

- la tenue à jour des bases de données sur la pêche thonière de la région, à savoir, les données quotidiennes de prises et d'effort relevées sur les journaux de bord et fournies par les pays membres de la CPS, la base de données du comité permanent sur les données globales de prise et d'effort, et la base de données sur les recherches consacrées au germon du sud (SPAR)
- la compilation des données de transbordement provenant de la zone d'action de la CPS
- la conduite de programmes d'échantillonnage au port dans les Etats fédérés de Micronésie, à Fidji, aux Iles Marshall, en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française et à Palau
- le traitement des données recueillies par les observateurs embarqués à bord de senneurs des Etats-Unis d'Amérique dans le cadre du Traité multilatéral
- publication du bulletin régional *Info-thon* de la CPS
- le concours fourni à treize pays membres en matière de programmation dans le cadre de la tenue à jour des bases de données sur la pêche thonière
- concours fourni à plusieurs autres projets halieutiques de la CPS en matière de statistique.

Données manquantes dans les journaux de bord soumis aux Etats

19. Le document de travail WP.6 traite de la question de la non déclaration et de la déclaration incomplète, dans les données remises aux pouvoirs publics, des captures des senneurs exploitant les eaux du Pacifique occidental. Il a été établi que la couverture en données quotidiennes provenant des journaux de pêche et détenues par la CPS correspond à 45% des activités des senneurs de 1980 à 1991. Ce manque de données est dû :

- à l'absence d'informations en provenance des senneurs des Etats-Unis d'Amérique avant l'entrée en vigueur du Traité multilatéral en juin 1988
- aux activités de pêche déployées dans les eaux internationales par des senneurs autres que les senneurs des Etats-Unis d'Amérique, activités pour lesquelles les accords de pêche bilatéraux n'exigent aucune déclaration de prises
- à la déclaration incomplète de données de la part des senneurs coréens, ou à leur non déclaration explicable seulement en partie par la localisation de leurs activités de pêche dans des eaux internationales

- à ce qui semble être une déclaration incomplète de données de la part des senneurs taiwanais.

20. Les participants se penchent sur les sources possibles d'erreurs dans les travaux d'analyse, et en particulier sur les effets de la variation des CPUE sur le calcul du nombre probable de journées de pêche. Les membres du comité permanent notent que le programme thonidés s'est efforcé d'obtenir ces premières estimations par dérivation; ils relèvent que la non déclaration des prises est un fait courant dans le cas de la pêche hauturière et que les déclarations incomplètes sont dues à un certain nombre de raisons. Les membres du comité en concluent donc qu'il convient d'interpréter avec prudence les résultats obtenus étant donné l'incertitude qui plane sur certaines estimations.

21. Le directeur scientifique souligne que l'étude dont il est question dans le document de travail WP.6 visait surtout à contrôler la qualité des données plutôt qu'à mettre en lumière les insuffisances de certaines flottilles. Toutes les flottilles ont d'ailleurs été incluses dans cette analyse.

22. Le représentant du Japon demande le report de la mise en oeuvre de la mesure n° 4 requise lors de la quatrième réunion du comité permanent à l'année prochaine.

Mesure n° 2 : Il est demandé à la CPS et à l'Institut national de recherche sur la pêche hauturière (Japon) de préparer conjointement une demande de financement pour la seconde période de trois mois de recherches conjointes, qui sera soumise au gouvernement du Japon avant la fin de 1992. Ces deux organisations devraient en outre établir des règles de travail mutuellement acceptables portant sur l'échange des données qui seront nécessaires dans le cadre de ces recherches.

23. Les participants relèvent les progrès considérables en matière de collecte de données sur les activités de la pêche thonière, en particulier celles des senneurs du Japon et des Etats-Unis d'Amérique, et l'excellente qualité des travaux du projet sur les statistiques halieutiques. Les membres du comité félicitent les agents de ce projet de leur travail et les remercient pour le caractère exhaustif des documents qui leur ont été soumis.

3.2 Recherche biologique du programme d'évaluation des thonidés et marlins

24. Le projet régional de marquage des thonidés se déroule de façon satisfaisante, comme en témoignent les récapitulatifs de marquage et les rapports d'activités mensuels publiés depuis le début du projet. Les objectifs de marquage étaient au départ de 40 000 thons jaunes et de 40 000 bonites. Les zones de pêche à la senne du Pacifique occidental (10°N à 10°S, 130°E à 180°E) ont constitué les principales cibles, bien qu'un nombre assez important de marquages aient eu lieu dans les eaux territoriales des Philippines et d'Indonésie.

25. Au mois de mai 1992, environ 123 000 poissons avaient été marqués (32 000 thons jaunes, 85 000 bonites et 6 000 thons obèses); le pourcentage de récupération des marques pour la bonite et le thon jaune est d'environ 10%.

26. L'analyse du grand nombre d'échantillons biologiques prélevés (otolithes, gonades, mesures morphométriques, etc.) prendra un certain temps, mais elle devrait faire progresser les connaissances biologiques sur le thon jaune, la bonite et le thon obèse.

27. Le nombre de poissons marqués à proximité de DCP et recapturés est généralement plus élevé que dans le cas de bancs libres, sans doute à cause de l'effet de rétention qu'exercent les DCP sur les thonidés. On espère que ces données permettront de procéder à quelques analyses quantitatives de la dynamique des thonidés par rapport aux DCP.

Prises accessoires et rejets des pêcheries du Pacifique occidental

28. Cette étude fait suite à la mesure n° 2 requise par les participants à la quatrième réunion du comité permanent en 1991. Elle vise à recueillir des informations sur les prises accessoires et les

rejets des pêcheries thonnières du Pacifique occidental surtout auprès des flottilles de senneurs. Est appelée "prise accessoire" toute espèce, que ce soit de poissons, requins, mammifères ou oiseaux marins, etc., autre que l'espèce ciblée. Quant aux rejets, ils représentent la part de la prise totale qui n'est pas retenue, habituellement pour des raisons économiques.

29. Plusieurs sources d'information ont été mises à profit, y compris les publications existantes, les fiches des journaux de bord, l'expérience personnelle des intervenants et les rapports des observateurs. On n'a connaissance d'aucune association de thonidés avec des marsouins dans le Pacifique occidental; on n'a donc procédé à aucun ciblage particulier des mammifères marins, bien que certains coups de pêche aient été associés à des baleines mortes ou vivantes et à des requins baleines; les baleines vivantes ne manquent jamais de s'échapper intactes des filets.

30. Les coups de pêche sur épave et les coups de pêche à proximité de DCP semblent représenter plus de 90% des prises accessoires. Certaines flottes conservent une grosse partie de leurs prises accessoires, mais celles-ci sont dans l'ensemble rejetées. Différentes raisons expliquent le rejet de captures : faible valeur, surtout dans le cas des espèces accessoires et des petits thonidés, thonidés endommagés, volume de thonidés excédant la charge utile du navire, etc.

31. Les poses de senne sur des bancs libres, c'est-à-dire indépendamment de tout DCP, produisent généralement un moindre volume de prises accessoires. L'augmentation du nombre de ces poses risque d'entraîner à terme une diminution des prises accessoires.

32. L'utilisation circonspecte des informations recueillies par les observateurs scientifiques reste une des meilleures méthodes de collecte des données de prises accessoires. Les informations disponibles à cet égard proviennent d'environ 270 coups de senne "observés", auxquelles s'ajoutent environ 1 000 coups enregistrés sur des fiches de bord qui contiennent également des informations sur les prises accessoires.

33. Les difficultés logistiques d'embarquement d'observateurs sur les palangriers font que l'on dispose de données limitées sur les prises accessoires de ces navires. Les prises accessoires de requins semblent relativement importantes, mais les prises accessoires des palangriers sont en général variées et mal répertoriées.

34. Le représentant du Japon informe le comité qu'un nouveau programme d'enregistrement des prises accessoires des palangriers-écoles japonais a commencé, mais qu'il faudra attendre plusieurs années avant d'en voir les premiers résultats.

35. Le comité relève les difficultés d'obtention de données représentatives de prises accessoires, surtout lorsque ces prises sont sujettes à controverse, puisque les méthodes de pêche peuvent changer une fois un observateur embarqué. Parmi les autres problèmes, on trouve les difficultés de formation des observateurs à l'identification de toutes les espèces (poissons, oiseaux, mammifères, etc.) et l'évolution permanente des méthodes de pêche (faisant parfois suite à un problème de prise accessoire). C'est pourquoi la CPS, lors de l'analyse de données anciennes, activité en elle-même importante, doit reconnaître que le traitement actuel des prises accessoires et des rejets a sans doute évolué.

36. Les données existantes ne sont pas adaptées à une évaluation exacte du volume des prises accessoires dans les zones de pêche à la senne du Pacifique occidental. Les membres du comité permanent considèrent qu'un plan d'expérience idoine est nécessaire pour s'assurer que tous les nouveaux travaux des observateurs scientifiques puissent recueillir des données pertinentes et représentatives.

37. Le projet de rapport du *TBAP Review of by-catch and discards in western Pacific tuna fisheries* (Etude du programme thonidés sur les prises accessoires et rejets des pêcheries thonnières du Pacifique occidental) est en bonne voie et devrait être disponible d'ici la fin de 1992. Il est convenu que ce document sera diffusé auprès des membres du comité permanent avant d'être soumis à l'examen des participants à la sixième réunion, et ce avant toute autre diffusion externe.

Mesure n° 3 : Il est demandé au programme d'évaluation des thonidés et marlins de mener à terme son évaluation des prises accessoires et des rejets des pêches du Pacifique occidental et de l'adresser aux membres du comité permanent sur les thonidés et marlins, avant son examen par la sixième réunion de ce comité.

3.3 Evaluation des stocks et modélisation

38. Le directeur scientifique du programme thonidés dresse le bilan des activités de la période 1991-1992, et aborde les points suivants :

- l'évaluation préliminaire des stocks de bonites et de thons jaunes à partir des données de marquage (voir ci-dessous)
- le modèle de déplacement des thonidés qui est en cours d'élaboration conjointe par des chercheurs canadiens et la CPS et dont il avait été fait rapport à la réunion du comité d'experts sur les interactions entre les pêcheries de thonidés du Pacifique semble être un projet prometteur, bien qu'aucun progrès n'ait été réalisé au cours des six derniers mois dans l'attente d'un concours supplémentaire de la FAO.
- l'évaluation nationale (ou rapport national) menée à bien pour Kiribati pendant la période 1991-1992 et ce, selon un nouveau format plus détaillé, qui comprend : des analyses de captures par unité d'effort, des bilans biologiques et océanographiques et l'analyse des questions de gestion des pêches intéressant le pays concerné. Y figurent également des informations détaillées sur les activités des PPPH dans la zone économique de ce pays. Chaque rapport nécessite environ 3 personnes/mois de travail, et une demande est en cours pour le financement du poste à plein temps d'un agent chargé de la production de ces rapports nationaux.

Evaluation des stocks de bonites et de thons jaunes

39. L'évaluation des stocks de bonites et de thons jaunes est un objectif primordial du projet régional de marquage des thonidés; une analyse non spatiale concernant ces deux espèces de thonidés dans la zone principale des opérations de pêche de surface figure au document WP.3. On a étudié à ce stade uniquement les pêcheries de surface, sans prendre en considération les effets d'interaction.

40. L'étude en question analyse les données globales de récupération de marques, données issues du programme d'étude et d'évaluation des bonites et du projet régional de marquage des thonidés. Un aspect important de cette analyse est qu'elle tente d'explicitier toutes les pertes de marques, y compris celles dues au décrochage ou à la non déclaration. On considère que les pertes dues au décès après marquage sont insignifiantes, mais toute perte due à une émigration de la zone d'étude aura été intégrée dans les estimations de mortalité naturelle.

41. Les conclusions de cette étude suggèrent que la mortalité due à la pêche est actuellement relativement basse pour les deux espèces, et représente environ 15% du taux global de mortalité. Cela laisse supposer que les stocks seraient dans une certaine mesure capables de supporter une exploitation accrue. Par projection, on a estimé la diminution de la population d'équilibre correspondant à différents degrés d'augmentation des captures par des engins de surface. Ces projections ne peuvent être considérées que comme des approximations, mais elles indiquent que les stocks semblent faire preuve d'une assez bonne capacité de récupération une fois soumis à des prélèvements plus importants. On a par exemple estimé qu'un doublement des prises des deux espèces concernées ne réduirait la taille des stocks d'équilibre que de 11 à 20% pour la bonite, et de 5 à 24% pour le thon jaune. Cette étude se poursuit et elle cherchera à identifier les sources d'erreur possibles et à utiliser de meilleures estimations de prises mensuelles. La participation technique des membres du comité serait la bienvenue.

42. Les participants se penchent sur les aspects suivants de cette étude :

- le modèle ne semble pas être très sensible au fait que ce sont surtout des thons jaunes de petite taille (par rapport à la répartition générale par taille des prises des senneurs) qui ont été marqués, ce dont on ne connaît pas avec certitude les effets
- le modèle pourrait permettre d'effectuer des essais avec des résultats projetés à partir d'un nombre plus limité de marquages dont les conclusions pourraient intéresser plus particulièrement les concepteurs de nouveaux programmes de marquage et leur permettre d'optimiser le rapport coût/avantages
- on peut utiliser le modèle pour simuler des situations de surexploitation et les délais de récupération des populations, ce qui n'est cependant pas recommandé à cause des connaissances très incertaines que l'on a sur les relations entre les stocks et le recrutement
- les effets de facteurs tels que la fourchette de taille des thonidés marqués et le taux de récupération des marques provenant de différentes opérations de pêche (surtout à la lumière de l'augmentation des activités de transbordement en mer) sont aussi abordés.

43. Le comité relève qu'il n'existe toujours aucune preuve indéniable d'une interaction significative entre la pêcherie de surface et la pêcherie à la palangre du thon jaune, ce qui concorde avec son faible taux de mortalité dû à la pêche tel qu'il est calculé par estimation dans cette étude.

Modèle de DCP des Iles Salomon

44. Cette étude vise à évaluer l'interaction entre la pêcherie à la senne des Iles Salomon et celle à la canne de la bonite, à quantifier les effets des DCP et à définir un niveau d'activité raisonnable pour cette pêche.

45. Le modèle spatial (WP.7) a pour base une grille spatiale de carrés d'un demi-degré, et intègre la mort naturelle, les captures ainsi que les mouvements de poissons d'un carré à l'autre. Le modèle qui simule les effets des DCP peut modifier les mouvements du poisson quittant les carrés de la grille. Il a été établi que ce modèle est sensible aux valeurs des paramètres de rétention des DCP. Si l'on invalide la rétention des DCP, l'adéquation du modèle s'en trouve notablement réduite. L'étude du schéma des déviations du modèle par rapport aux données observées fait ressortir les améliorations qui pourraient être apportées à sa structure.

46. Les résultats préliminaires comprennent une estimation de la mortalité naturelle qui ne se confond pas avec l'émigration (équivalente à 12% par mois), et une estimation du degré de densité de DCP à partir duquel un DCP supplémentaire aura un effet moindre sur la progression de la rétention des bonites dans une zone (environ 5 DCP par carré d'un demi-degré). On prévoit d'améliorer l'efficacité du logiciel pour permettre d'intégrer des données de marquage supplémentaires dans l'analyse et pour permettre de déterminer les limites de fiabilité des estimations de paramètres. Selon le document de travail WP.7, les résultats du modèle ne sont que préliminaires car des études complémentaires restent encore à entreprendre sur le logiciel et les données de marquage supplémentaires devant être intégrées à l'analyse; le document de travail WP.7 fournit toutefois des indications sur la façon dont les résultats définitifs pourront être utilisés pour atteindre les objectifs de cette étude.

3.4 Préparation de rapports et communication

47. Le document de travail WP.5 présente les activités de préparation de rapports du programme thonidés, et précise que des rapports officiels ont été soumis en 1991 à la conférence technique régionale sur les pêches, au CRGA et au comité des pêches du Forum (page 6). D'autre part, des rapports d'activité du projet régional de marquage des thonidés ont été fournis aux pays où des activités de marquage ont été entreprises; le bulletin régional *Info-thon* continue à être publié trimestriellement. Ce domaine d'activité du programme de travail nécessite beaucoup de temps et d'attention.

48. Le directeur scientifique précise que les rapports des réunions et autres documents seront de moins en moins publiés et diffusés officiellement, à cause, essentiellement, des contraintes qui pèsent actuellement sur les ressources humaines et financières du programme.

3.5 Recherches sur le germon du sud

49. La quatrième réunion du groupe de travail sur les recherches consacrées au germon du sud s'est tenue à Taipei au mois de novembre 1991. Ses conclusions sont les suivantes :

- en 1990, le total des captures a été estimé à environ 40 000 tonnes, c'est-à-dire 38% de moins que le chiffre record de 55 000 tonnes métriques atteint en 1989
- les CPUE des palangriers sont stables depuis 1975, et aucune tendance ¹ ne se dégage des chiffres de la pêche à la traîne
- le rendement potentiel reste incertain, et il semble qu'il ne soit pas nécessaire de réduire davantage les efforts mis en oeuvre.

50. Le programme d'embarquement d'observateurs poursuit son cours, et certains d'entre eux ont pris part au marquage de 6 500 germons du sud au cours de la campagne de 1991-1992, le total des deux dernières campagnes atteignant à présent environ 10 000 individus. Vingt-huit marques au total ont été récupérées sur l'ensemble des activités de marquage du germon du sud.

51. Le document de travail WP.5 rend compte du reste de la recherche sur le germon, y compris des activités d'échantillonnage biologique, des études d'âge et de croissance et de l'élaboration d'un modèle structuré par âge.

3.6 Projet de recherche sur les thonidés aux Philippines

52. Ce nouveau projet ne relève pas, à strictement parler, du mandat actuel du programme thonidés, mais il a été entrepris après que les pays membres de la CPS eurent décidé d'accorder une haute priorité aux activités de recherche sur les thonidés engagées conjointement avec les pays de l'ANASE sous l'égide du WPFCC, et parce que les stocks de thonidés des Philippines chevauchent très vraisemblablement la zone statistique de la CPS. Cette étude fait partie d'un projet de recherche et de mise en valeur des ressources halieutiques financé par la Banque asiatique de développement. Le programme thonidés a été chargé d'entreprendre sur contrat une partie des travaux de cette vaste étude (en l'occurrence, l'évaluation des stocks de thonidés) à la condition expresse que les prestations fournies aux pays membres de la CPS ne s'en ressentent pas.

53. Ce projet a débuté officiellement en décembre 1991. Son premier objectif est d'effectuer, à partir de fin juillet 1992, une étude de marquage d'une durée de trois mois à bord du *Te Tautai* dans les eaux des Philippines. Le travail de préparation des activités de marquage a déjà débuté, et l'on prévoit que la durée totale du projet sera de deux ans. Il est entrepris en collaboration avec des chercheurs du bureau des pêches et des ressources aquatiques des Philippines (BFAR).

54. Ce projet peut être considéré comme un prolongement du projet régional de marquage des thonidés et met en oeuvre des méthodes similaires. Il est cependant sans rapport avec les travaux que l'on prévoit d'entreprendre dans le cadre des accords de Lomé IV, à savoir, le projet régional océanien de recherche sur les thonidés.

1. avant la campagne de 1991-1992

4. PLAN DE TRAVAIL DU PROGRAMME D'ÉVALUATION DES THONIDES ET MARLINS

4.1 Rapport intérimaire sur le plan d'orientation du programme d'évaluation des thonidés et marlins

55. Le directeur scientifique informe le comité de l'impossibilité pour le programme thonidés, de mettre en oeuvre la recommandation n° 2 de la quatrième réunion du comité permanent, concernant l'élaboration d'un plan d'activités et la diffusion préalable des avants-projets, bien que ces deux questions fassent déjà en grande partie l'objet des documents de travail WP.8 et WP.9 respectivement.

56. Depuis septembre 1991, le programme thonidés fonctionne en l'absence de tout mandat formel de la conférence technique régionale sur les pêches et de ses pays membres, son dernier mandat quinquennal étant arrivé à terme à ce moment là. C'est pourquoi un projet de plan d'orientation pour le programme thonidés ainsi qu'une demande de financement dans le cadre des accords de Lomé IV (1992-1996) ont été élaborés en 1991. Cette année-là, le rejet par un pays du projet de plan d'orientation en avait entraîné le renvoi, alors qu'il avait été adopté lors de la vingt-troisième réunion de la conférence technique régionale sur les pêches. Depuis, les réserves qui avaient été émises par ce pays ont pu être levées et il est vraisemblable que le plan d'orientation sera accepté en 1992. Il est à présent peu probable que les fonds prévus par les accords de Lomé IV soient disponibles avant le milieu de 1993.

57. Il n'a donc pas été jugé bon de préparer un projet de plan d'activités comme l'exigeait la recommandation n° 2 en question. Un plan de travail a toutefois été mis au point pour la période 1992-1993, qui est soumis à l'examen des participants à la présente réunion (point 4.1 de l'ordre du jour), en supposant que les fonds nécessaires deviendront disponibles.

4.2 Plan de travail du programme d'évaluation des thonidés et marlins pour 1992-1993

58. Le résumé du projet de plan de travail du programme thonidés pour 1992-1993 fait l'objet du document de travail WP.9; il se divise en six projets/domaines d'activités, comme suit :

Statistique et suivi

59. Ces activités sont le prolongement de projets déjà en cours, dont la tenue à jour des bases de données régionales sur la pêche thonière, la compilation des données de transbordement dans la zone d'action de la CPS, la publication trimestrielle *Info-thon*, le concours apporté aux systèmes statistiques des pêches thonières des différents pays et le soutien nécessaire aux autres projets halieutiques de la CPS. Parmi les activités entreprises récemment, on trouve la compilation des données anciennes des senneurs américains (données antérieures au Traité multilatéral), la supervision des programmes d'échantillonnage au port dans plusieurs pays membres et la mise en oeuvre des programmes d'embarquement d'observateurs dans les pays membres.

Recherche biologique

60. La plupart des activités proposées sont nouvelles et ont trait à l'analyse des données ou des échantillons recueillis dans le cadre du projet régional de marquage des thonidés. Les résultats de ces analyses fourniront des informations biologiques de base nécessaires à l'évaluation des stocks et à la compréhension de la répartition, des habitudes alimentaires, des associations et des cycles biologiques des thonidés.

Evaluation des stocks et modélisation

61. Les études d'évaluation des stocks et l'élaboration d'un modèle de déplacement déjà en cours se poursuivront à partir des données de marquage. Au fur et à mesure que la base de données sur la récupération des marques s'étoffera, les informations qu'elle contient seront analysées en parallèle avec la composition par taille, les données de prises et d'effort et les données biologiques pour approfondir l'étude des interactions potentielles entre les pêcheries de surface et celles de palangriers. D'autre part, d'autres concours financiers devront être obtenus pour mener à bien dans l'immédiat deux rapports nationaux supplémentaires (PNG et Fidji).

Préparation de rapports et communication

62. Au cours de la prochaine année, l'objectif premier de ce domaine d'activité sera la publication des résultats du projet régional de marquage des thonidés sous différents formats allant des rapports d'activités tels qu'ils existent déjà à une monographie circonstanciée présentant un bilan complet du projet. C'est au titre de cette activité que seront organisés la sixième réunion du comité permanent sur les thonidés et marlins et, probablement, un séminaire d'évaluation des stocks de thons jaunes du Pacifique occidental. La date de ce séminaire dépendra dans une certaine mesure des délibérations de la réunion du groupe de recherche sur le thon jaune dans le Pacifique occidental.

Projet de recherche sur le germon du sud

63. Les activités entreprises au titre de ce projet constituent pour la plupart un prolongement de celles déjà en cours, et qui comprennent des activités d'échantillonnage au port, de marquage, l'embarquement d'observateurs sur des flottilles hauturières et des études d'âge et de croissance. Un projet pilote d'étude de la structure des stocks de germers du sud a été élaboré mais attend encore de trouver une source de financement. On propose comme nouvelle activité l'évaluation des efforts de pêche des palangriers ciblant le germon.

Projet de recherche sur les thonidés aux Philippines

64. Voir la description de ce projet au point 3.6 de l'ordre du jour.

Débat général sur le plan de travail du programme thonidés

65. Le directeur scientifique informe le comité que les bailleurs de fonds qui financent habituellement le programme thonidés n'ont pas tous confirmé qu'ils apporteraient leur concours pour 1992-1993, ce qui rend encore plus difficile qu'à l'accoutumée l'examen de plans pour l'avenir.

66. On suggère que les agents du programme thonidés établissent un ordre de priorités, qu'ils définissent les ressources nécessaires à chaque projet ainsi qu'un plan d'étalement des projets sur une longue période au cas où leur financement ne serait pas intégralement assuré. On suggère d'autre part d'indiquer comment chacun des projets est relié aux autres et soutenu par eux.

67. Etant donné que leur financement intégral n'est pas assuré, les participants demandent des précisions sur l'ordre de priorité des activités du plan de travail. Le directeur scientifique confirme que le travail d'analyse des résultats du projet régional de marquage des thonidés, qui doit permettre l'évaluation des stocks, revêt actuellement la plus haute priorité, la recherche biologique et la présentation de résultats venant soutenir cette activité. La composante statistique et suivi prime cependant en permanence, comme les pays eux-mêmes ont pu l'attester à maintes occasions, et exige un engagement durable pour réellement porter ses fruits.

68. Il est clair qu'un tel engagement doit se traduire par un soutien financier assuré à long terme. Tel n'est pas le cas actuellement, puisque les bailleurs de fonds financent le programme thonidés sur une base annuelle, et puisque la CPS ne lui apporte aucun soutien au titre de son budget de fonctionnement.

RECOMMANDATION N° 2

Il est recommandé, étant donné l'importance indéniable des activités de statistique et de suivi du programme d'évaluation des thonidés et marlins, et la nécessité d'assurer la continuité et la permanence de ces activités, que des initiatives soient prises pour garantir le financement à plus long terme de ces domaines prioritaires.

69. On souligne l'importance des évaluations nationales et des autres "produits" intéressant directement les pays membres, et l'on reconnaît qu'ils méritent de recevoir le statut d'activités prioritaires.

70. On fait valoir qu'il faut déterminer les éléments clés de cette activité qui doivent être maintenus parallèlement au soutien administratif, technique et en ressources humaines requis, et qu'il convient de définir les réalisations qu'on attend de cette activité. On relève également que l'intégration et le rattachement des composantes des activités en unité ou module fonctionnels faciliteraient grandement l'étude et l'établissement d'un ordre de priorité des activités. Il revient aux membres du comité permanent de prendre part à l'élaboration de cette approche.

71. L'attribution de financement sur une base annuelle fait depuis toujours obstacle à la planification des activités du programme thonidés, même dans les cas où les bailleurs de fonds ont maintenu leur soutien par deux fois sur des périodes de cinq ans. Il est convenu qu'en règle générale les bailleurs de fonds doivent être encouragés à apporter leur concours financier à plus long terme, dans toute la mesure du possible.

72. C'est dans cette optique que le plan d'orientation du programme thonidés a été élaboré pour une troisième période quinquennale allant de 1992 à 1996, selon les instructions des participants à la troisième réunion du comité permanent. Un plan d'orientation succinct, établissant clairement les objectifs et les stratégies à adopter, a été accepté lors de la vingt-deuxième réunion de la conférence technique régionale sur les pêches, mais renvoyé par la Conférence du Pacifique Sud qui s'est tenue en octobre 1991. Les membres du comité, considérant toujours le plan d'orientation comme un instrument prioritaire devant permettre de préciser et guider les futures activités du programme thonidés, demandent des éclaircissements sur l'état de la question, étant donné l'importance du plan et les efforts considérables déployés par le comité lors de sa mise au point.

73. Le directeur scientifique informe les participants que le plan d'orientation sera vraisemblablement adopté par la Conférence, les réserves exprimées par un pays ayant depuis été levées. Il conviendrait donc de demander aux participants à la conférence technique régionale sur les pêches de soumettre à nouveau le projet de plan d'orientation à l'approbation de la Conférence en octobre 1992.

RECOMMANDATION N° 3

Il est recommandé que la conférence technique régionale sur les pêches soit informée de l'état actuel de la question du plan d'orientation et qu'elle le présente à nouveau à la trente-deuxième Conférence du Pacifique Sud pour adoption.

74. Les membres du comité expriment leur satisfaction quant à l'optique adoptée dans le plan de travail (WP.9) et félicitent les agents du programme thonidés de la qualité de l'évaluation du programme de travail (WP.5). Ils considèrent cependant qu'on aurait dû décrire plus en détail et faire connaître à l'avance les nouvelles activités telles qu'elles sont proposées, pour en faciliter un examen plus approfondi. Le processus d'évaluation doit pouvoir susciter une participation aussi active que possible des membres du comité, sous forme de contributions et avis techniques.

75. Le directeur scientifique précise que l'adoption du plan d'orientation aurait permis de soumettre un plan d'action détaillé qui lui-même aurait facilité l'adoption sur le principe de nouvelles activités et la préparation d'avant-projets de recherche détaillés, soumis pour évaluation technique et diffusés à l'avance auprès des membres du comité permanent. Les activités en question seront sans doute maintenues en l'état jusqu'à ce qu'un plan d'action soit mis en place pour étayer le plan d'orientation. Quelques participants ont mis au point un modèle pour la soumission de nouveaux projets à l'approbation des membres du comité permanent.

RECOMMANDATION N° 4

Il est recommandé que le programme d'évaluation des thonidés et marlins élabore un plan d'activités pour la période 1993-1997, à diffuser bien avant la sixième réunion du comité permanent sur les thonidés et marlins qui sera appelé à l'évaluer et à l'adopter.

5. RAPPORTS PRESENTES PAR D'AUTRES ORGANISATIONS

5.1 Western Pacific Regional Fishery Management Council (WPRFMC) (Conseil de gestion des pêches de la région du Pacifique occidental)

76. M. Richard Shomura, conseiller auprès du WPRFMC, informe les membres du comité que l'intégration des thonidés dans le plan de gestion des ressources pélagiques figurera au premier rang des activités de cet organisme dans les prochaines années. Il précise que la loi Magnuson sur la gestion et la préservation des ressources halieutiques adoptée par les Etats-Unis d'Amérique en 1991, couvre, avec son régime de gestion, la ressource en thonidés. Le WPRFMC suit avec grand intérêt les activités du programme des pêches de la CPS.

5.2 Université de Hawaï

77. En tant que membre affilié de l'Institut de biologie marine de l'Université de Hawaï, M. Richard Shomura précise qu'un programme d'études universitaires supérieures dans le domaine des pêches et de l'aquaculture tropicales est actuellement en cours d'élaboration à la faculté des sciences et technologies de l'océan et de la terre (*School of Ocean and Earth Science and Technology* - SOEST). D'autres instituts et facultés font partie de SOEST, outre l'Institut de biologie marine de Hawaï. L'avant-projet du programme d'études attend de recevoir l'approbation de l'Université.

5.3 Programme indo-océanien de mise en valeur et de gestion des ressources thonières (IPTP)

78. Le représentant des Philippines signale aux participants que la cinquième conférence de l'Asie du sud-est sur les thonidés (SEATC) sera organisée du 1er au 4 septembre 1992 à General Santos City, aux Philippines, par le bureau des pêches et des ressources aquatiques (BFAR) sous l'égide du IPTP.

5.4 Institut australien des sciences de la mer (AIMS)

79. Le représentant de l'AIMS informe le comité que le Centre australien pour la recherche agricole internationale (ACIAR) financera un nouveau projet d'études de la répartition des marlins dans le bassin de la mer de Corail, et plus particulièrement dans la région des Iles Salomon. D'autre part, le projet quinquennal d'océanographie halieutique consacré à l'étude de la variabilité saisonnière et annuelle de la répartition des marlins au large des côtes est de l'Australie en fonction du milieu géophysique suit son cours.

6. QUESTIONS DIVERSES

80. Se référant au document de travail WP.11, M. Ziro Suzuki fait un bilan de l'état des principaux stocks en thonidés et un rapprochement entre l'historique de la pêche du thon jaune et celui des organismes internationaux de gestion en place aujourd'hui. Il évoque ensuite la nécessité d'élaborer un système de gestion internationale efficace de la ressource en thonidés des régions occidentale et centrale du Pacifique. Un accord couvrant plusieurs espèces serait plus efficace que des dispositions concernant une espèce unique, puisque les pêcheries actuelles ciblent plusieurs espèces et utilisent des engins de pêche de nature diverse.

81. Les participants prennent bonne note de l'existence d'un récent inventaire des organisations participant à la gestion internationale de la ressource thonière. Les participants soulignent la distinction qu'il convient de faire entre les contributions ou avis scientifiques (domaine concernant principalement le comité permanent) et le processus de gestion en lui-même (réglementation,

répartition, etc.). Conscients des difficultés institutionnelles actuelles qui président à la gestion des ressources thonières dans les régions occidentale et centrale du Pacifique, mais considérant néanmoins que la communauté scientifique doit aller de l'avant et que l'existence d'un forum technique faciliterait les progrès en la matière, plusieurs pays (EFM, Iles Salomon) jugent qu'il serait utile pour un petit groupe d'évaluer la nécessité d'une centralisation des fonctions de collecte des données et de suivi de l'état des stocks dans la région. Cette option pourra être soumise à la vingt-quatrième conférence technique régionale sur les pêches.

III. RECOMMANDATIONS

RECOMMANDATION N° 1

Il est recommandé que les pays et territoires membres de la CPS négociant des accords de pêche avec la Corée exhortent ce pays à mettre à la disposition de la CPS les données spatio-temporelles de prises et d'effort anciennes et actuelles, mensuellement et par carrés de 5° de côté pour la pêche à la palangre, et mensuellement et par carrés de 1° degré de côté pour la pêche à la senne. Ces données devront comprendre les prises effectuées à l'intérieur des ZEE des pays et territoires membres de la CPS et les prises en haute mer, et seront intégrées à la base de données du comité permanent.

RECOMMANDATION N° 2

Il est recommandé, étant donné l'importance indéniable des activités de statistique et de suivi du programme d'évaluation des thonidés et marlins, et la nécessité d'assurer la continuité et la permanence de ces activités, que des initiatives soient prises pour garantir le financement à plus long terme de ces domaines prioritaires.

RECOMMANDATION N° 3

Il est recommandé que le plan d'orientation soit soumis pour examen lors de la conférence technique régionale sur les pêches avant d'être présenté à la Conférence du Pacifique Sud pour adoption.

RECOMMANDATION N° 4

Il est recommandé que le programme d'évaluation des thonidés et marlins élabore un plan d'activités pour la période 1993-1997 (?), à diffuser bien avant la sixième réunion du comité permanent sur les thonidés et marlins qui sera appelé à l'évaluer et à l'adopter.

IV. LISTE DES DOCUMENTS DE TRAVAIL PRESENTES LORS DE LA REUNION

- WP.1 Rapport de la quatrième réunion du comité permanent sur les thonidés et marlins (Port-Vila, Vanuatu, 17 – 19 juin 1991)
- WP.2 Status of Tuna Fisheries in the SPC Area during 1991 (T. Lawson)
- WP.3 Assessment of Skipjack and Yellowfin Tuna Stocks in the Western Tropical Pacific (J. Hampton)
- WP.4 Status of the Standing Committee Database (T. Lawson)
- WP.5 TBAP Work Programme Review 1991-1992 (A. D. Lewis)
- WP.6 Non-Reporting and Under-Reporting of Catches by Western Pacific Purse Seiners in Data Collected by Coastal States (T. Lawson)
- WP.7 Progress Report on the Development of the Solomon Islands FAD Model (P. Kleiber and J. Hampton)
- WP.8 South Pacific Regional Tuna Research Project
- WP.9 TBAP Work Plan 1992-93 (J. Hampton and T. Lawson)
- WP.10 Overview of Tuna Markets and Economic Condition of the Fisheries (K. Owen)
- WP.11 Urgency in Formulating Effective International Management Body for Tuna Resources in the Western and Central Pacific (Ziro Suzuki)

DOCUMENTS D'INFORMATION

- INFO.1 TBAP Data Catalogue (P. Williams)

V. LISTE DES PARTICIPANTS**Australie**

Dr Russell Reichelt
 Director
 Fisheries Resources Branch
 Bureau of Rural Resources
 PO Box E11, Queen Victoria Terrace
 CANBERRA ACT 2600

Mr Peter Ward
 Tuna Biologist
 Fisheries Resources Branch
 Bureau of Rural Resources
 PO Box E11, Queen Victoria Terrace
 CANBERRA ACT 2600

Dr David McB. Williams
 Senior Research Scientist
 Australian Institute of Marine Science
 PMB No. 3
 TOWNSVILLE M.C.
 Queensland 4810

Etats fédérés de Micronésie

Mr Peter Sitan
 Executive Director
 Micronesian Maritime Authority
 P.S. Box 122
 Palikir, POHNPEI 96941

Mr Craig Heberer
 Tuna Biologist
 Micronesian Maritime Authority
 P.S. Box 122
 Palikir, POHNPEI 96941

Fidji

Mr Peniasi Kunatuba
 Director of Fisheries
 Fisheries Division
 Ministry of Primary Industries
 P.O. Box 358
 SUVA

Indonésie

Dr Nurzali Naamin
 Director
 Research Institute for Marine Fisheries
 Komplek Pelabuhan Perikanan Samudera
 Jl. Muara Baru Ujung
 JAKARTA 14440

Japon

Dr Ziro Suzuki
 Director
 Pelagic Fisheries Resources
 National Research Institute of Far Seas Fisheries
 7-1, Orido 5 Chome
 SHIMIZU-SHI, 424 Japan

Dr Sachiko Tsuji
Section Chief
National Research Institute of Far Seas Fisheries
5-7-1 Orido,
SHIMIZU, 424 Japan

Iles Marshall

Mr John Bungitak
Deputy Director
Marshall Islands Marine Resources Authority
Ministry of Resources and Development
P.O. Box 860
MAJURO 96960

Nouvelle-Zélande

Dr Talbot Murray
Research Group Leader
Pelagic and Inshore Fisheries
MAF Fisheries
P.O. Box 297
WELLINGTON

Palau

Mr Ramon Rechebei
Member, Palau Maritime Authority
Koror 96940

Philippines

Attorney Reuben Ganaden
Chief, EEZ Fisheries and Allied Services Division
Bureau of Fisheries and Aquatic Resources
Arcadia Bldg, 860 Quezon Avenue
Quezon City
METRO MANILA

Polynésie française

M. Stephen Yen
Biologiste des pêches
EVAAM
B.P. 20
PAPEETE, Tahiti

Iles Salomon

Mr Sylvester Diake
Principal Fisheries Officer (Resource Management)
Fisheries Division
Ministry of Natural Resources
P.O. Box G24
HONIARA

Samoa américaines

Mr John McConnaughey
Fisheries Biologist
Department of Marine and Wildlife Resources
P.O. Box 3730
PAGO PAGO 96799

Taiwan

Mr Chi-Lu Sun
 Instructor
 Institute of Oceanography
 National Taiwan University
 P.O. Box 23-13
 TAIPE

ORGANISATIONS**Agence des pêches du Forum
(FFA)**

Mr Keith Owen
 Senior Economist
 Forum Fisheries Agency
 P.O. Box 629
 Honiara
 Solomon Islands

**National Marine Fisheries
Services (NMFS)**

Dr Gary T. Sakagawa
 Chief, Pelagic Fisheries Resources Division
 Southwest Fisheries Science Center
 National Marine Fisheries Service
 NOAA
 P.O. Box 271
 LA JOLLA, CA 92038

Mr Atilio L. Coan, Jr.
 Southwest Fisheries Science Center
 National Marine Fisheries Service
 NOAA
 P.O. Box 271
 LA JOLLA, CA 92038

Dr Christopher Boggs
 U.S. Dept. of Commerce, NOAA
 Honolulu Laboratory F/SWC2
 National Marine Fisheries Service
 2570 Dole Street
 HONOLULU, HI 96822-2396

Dr Jerry Wetherall
 Chief, Pelagic Resources Investigation
 U.S. Dept. of Commerce, NOAA
 Honolulu Laboratory F/SWC2
 National Marine Fisheries Service
 2570 Dole Street
 HONOLULU, HI 96822-2396

Ms Donna DaRodda
 Southwest Fisheries Science Center
 National Marine Fisheries Service
 NOAA
 P.O. Box 271
 LA JOLLA, CA 92038

Mr Douglas Prescott
Southwest Fisheries Science Center
National Marine Fisheries Service
NOAA
P.O. Box 271
LA JOLLA, CA 92038

Ms Diane Foster
Southwest Fisheries Science Center
National Marine Fisheries Service
NOAA
P.O. Box 271
LA JOLLA, CA 92038

**Western Pacific Regional
Fisheries Management
Council (WPRFMC)**

Ms Kitty Simonds
Director
Western Pacific Regional Fisheries
Management Council
1164 Bishop Street, Suite 1406
HONOLULU
Hawai

Mr Richard Shomura
Adviser
Western Pacific Regional Fisheries Management Council
1164 Bishop Street, Suite 1406
HONOLULU
Hawai

**Commission du Pacifique
Sud (CPS)**

Mme H el ene Courte
Directeur des programmes

M. Antony D. Lewis
Directeur scientifique (Programme d' valuation des thonid s
et marlins)

Dr John Hampton
Ma tre de recherche halieutique (Programme d' valuation
des thonid s et marlins)

M. Timothy Lawson
Statisticien des p ches (Programme d' valuation des thonid s
et marlins)

Expert invit  par la CPS

Dr Pierre Kleiber

RECAPITULATIF DES MESURES REQUISES POUR 1991

Mesure n° 1 : Il est demandé au secrétariat général de déterminer les secteurs faisant l'objet d'estimations de prise annuelle incomplètes dans le rapport sur la situation de la pêche (WP.3) et de se mettre en rapport avec les pays concernés pour obtenir des chiffres actualisés.

En vue de l'élaboration sur la situation de la pêche, soumis par la suite à la cinquième réunion du comité permanent sur les thonidés et marlins (WP.3), on a demandé à vingt-quatre personnes dans dix-sept pays et à deux organismes internationaux de bien vouloir fournir, selon les cas, des estimations de prise pour 1991 ou des chiffres révisés pour les années précédentes. Dix-sept correspondants ont répondu à cette demande, ce qui a permis d'améliorer considérablement les statistiques de prise annuelle, et plus particulièrement en ce qui concerne les flottilles japonaises de palangriers, de canneurs et de senneurs, les senneurs de l'ancienne Union soviétique et la flotte de bonitiers de la Polynésie française.

Mesure n° 2 : Il est demandé au secrétariat général d'analyser et de communiquer les informations dont on dispose sur les prises accessoires et les prises rejetées dans les pêcheries de thonidés et marlins du Pacifique occidental et de donner son avis sur les mesures à prendre en la matière.

Le rapport sur les prises accessoires et les prises rejetées est en cours de préparation, et un bilan intermédiaire a été présenté lors de cette réunion, au titre du point 3.2 de l'ordre du jour. Le projet de rapport devrait être mis au point d'ici la fin de 1992 et adressé aux membres du comité permanent pour observations.

Mesure n° 3 : Il est demandé à la CPS de dresser la liste des données manquantes dans la base de données du comité permanent sur les thonidés et marlins, d'identifier les parties qui possèdent ces données manquantes et de les contacter pour leur rappeler leurs responsabilités et (ou) leur engagement en ce qui concerne la communication de données à des fins scientifiques. La CPS devrait également informer les pays membres ainsi que les organisations régionales de la situation de la base de données du comité permanent sur les thonidés et marlins ainsi que des difficultés rencontrées jusqu'à présent pour obtenir les données manquantes et demander des conseils quant aux mesures supplémentaires à prendre dans ce domaine.

La CPS a préparé un document détaillé sur la situation de la base de données du comité permanent (WP.4), faisant l'inventaire de toutes les données communiquées jusqu'à présent et des données manquantes. Ce rapport fait également état de tous les engagements pris dans le cadre de mesures requises en matière de données et arrêtées au cours de réunions antérieures du comité permanent, ainsi que des suites qui leur ont été données. Les membres du comité permanent ont constaté que la plupart des mesures requises avaient été mises en oeuvre dans la mesure du possible, et que dans le cas contraire, on s'employait activement à le faire. Ils ont aussi relevé que le document WP.4 réunissait toutes les informations disponibles sur la base de données du comité permanent sur les thonidés et marlins, et que la cinquième réunion de ce comité serait une enceinte appropriée pour déterminer les mesures supplémentaires qui s'imposent.

Le comité a par ailleurs proposé que, afin de faciliter l'accès aux données concernant les palangriers et senneurs coréens, les pays membres de la CPS négociant des accords de pêche avec la Corée exhortent ce pays à procurer à la CPS les données halieutiques requises par la base de données du comité permanent.

Mesure n° 4 : Il est demandé à la CPS et à l'Institut national de recherche sur la pêche hauturière (Japon) de préparer ensemble une proposition portant sur la seconde période de trois mois de recherche qui sera soumise au gouvernement du Japon avant la fin de 1991, en vue de son financement. Ces deux organisations devraient en outre établir des règles de travail mutuellement acceptables portant sur l'échange des données qui seront nécessaires dans le cadre de ces recherches.

L'année écoulée n'a donné lieu à aucune nouvelle action concertée, mais de telles perspectives semblent à présent possibles dans un proche avenir et font actuellement l'objet de discussions. Le représentant du Japon a demandé que la mise en oeuvre de cette mesure soit étendue à l'année suivante.

RECAPITULATIF DES RECOMMANDATIONS FORMULEES EN 1991**Recommandation n° 1**

Afin de faciliter la tâche du comité permanent sur les thonidés et marlins qui doit se livrer à un examen technique du travail du service du programme d'évaluation des thonidés et marlins, il est recommandé que ces services préparent et distribuent aux membres de ce comité avant chacune de leurs réunions :

- **une description détaillée de toute nouvelle activité envisagée**
- **un projet de plan de travail pour l'année en cours.**

Recommandation n° 2

Il est recommandé qu'un plan détaillé d'activités couvrant la période 1992-1996 soit élaboré par les services du programme d'évaluation des thonidés et marlins et distribué avant la cinquième réunion du comité permanent en vue de son examen.

Le directeur scientifique a informé le comité de l'impossibilité pour le programme d'évaluation des thonidés et marlins de mettre en oeuvre la recommandation n° 2 de la quatrième réunion du comité permanent sur les thonidés et les marlins, concernant l'élaboration d'un plan d'activités et la diffusion préalable des avants-projets, bien que ces deux questions fassent déjà en grande partie l'objet des documents de travail 8 et 9 respectivement.

Depuis la réunion de la conférence technique régionale sur les pêches tenue en 1991, le programme thonidés fonctionne en l'absence de tout mandat formel de cette instance et de ses pays membres. Un projet de plan d'orientation pour le programme thonidés ainsi qu'une demande de financement dans le cadre des accords de Lomé IV ont été élaborés en 1991. Le rejet, cette année-là, du projet de plan d'orientation par un pays en avait entraîné le renvoi. Depuis, les réserves qui avaient été émises ont pu être levées et il est vraisemblable que le plan d'orientation sera accepté en 1992. Il est à présent peu probable que les fonds prévus par les accords de Lomé IV soient disponibles avant le milieu de 1993.

Il n'a donc pas été possible de préparer un projet de plan d'activités comme l'exigeait la recommandation n° 2 de la quatrième réunion du comité permanent sur les thonidés et les marlins. Un plan de travail a toutefois été mis au point pour la période 1992-93, qui sera soumis à la cinquième réunion de ce comité (point 4.1 de l'ordre du jour), en partant du principe que les fonds nécessaires seront disponibles.

LISTE DES MESURES REQUISES POUR 1992

- Mesure n° 1 : Il est demandé au secrétariat général d'intégrer dans les rapports à venir sur la situation de la pêche, des informations sur l'amélioration dans le temps du rendement des flottilles de senneurs et de palangriers, et de suivre attentivement l'évolution des activités de transbordement.*
- Mesure n° 2 : Il est demandé à la CPS et à l'Institut national de recherche sur la pêche hauturière (Japon) de préparer conjointement une demande de financement pour la seconde période de trois mois de recherches conjointes, qui sera soumise au gouvernement du Japon avant la fin de 1992. Ces deux organisations devraient en outre établir des règles de travail mutuellement acceptables portant sur l'échange des données qui seront nécessaires dans le cadre de ces recherches.*
- Mesure n° 3 : Il est demandé au programme d'évaluation des thonidés et marlins de mener à terme son évaluation des prises accessoires et des rejets des pêches du Pacifique occidental et de l'adresser aux membres du comité permanent sur les thonidés et marlins, avant son examen par la sixième réunion de ce comité.*